

RENAULT

GUYANCOURT - AUBEVOYE

1 AVENUE DU GOLF 78084 GUYANCOURT CEDEX API : FR TCR LOG 0 23

<u>sud.guyancourt@renault.com</u>
<u>sud.aubevoye@renault.com</u>

www.sudrenault.org



Tract N°5 juin 2014



EVOLUTION SALARIALE: LA DEPRIME AU RDV

Avec beaucoup de cérémonie nos « managers » ont annoncé la promotion accordée aux salariés méritants : pour la majorité des techniciens à peine de quoi couvrir l'augmentation des tarifs de la cantine de ces deux dernières années. Un peu plus pour un tiers des cadres chanceux. Rien pour les autres. La direction vient ainsi de concrétiser sa nouvelle politique, partagée notamment avec la CFE-CGC: suppression des AGS pour les ETAM (donc

suppression du rattrapage de l'inflation) et rallonge sur des critères subjectifs de performance tels que suggérés par « Talent@Renault ».

En clair tous les mécontents n'ont qu'à partir, seuls ceux qui acceptent de courber l'échine sont dignes de rester (pour le moment).

S'agit-il d'une volonté délibérée de nous démotiver au travers des restructurations successives et des transferts de connaissances vers NISSAN ?

S'agit-il d'ajouter de la désorganisation pour justifier un nouveau plan de sacrifices en 2016 ?

Certes les salariés créent des richesses, mais pour nos dirigeants nous sommes « un poids mort économique » qui coûte trop cher.

Que dire alors de la rente des actionnaires qui progresse de moitié sur un an (1,16 $\!\!\!\!$ à 1,72 $\!\!\!\!$!) ?

Pendant que les salariés se serrent la ceinture c'est 508 millions d'euros de dividendes, soit 72 % du bénéfice net de Renault en 2013, qui leur seront versés. Depuis 2011, ceux-ci auront empoché 1,4 milliards d'euros de dividendes.

PRIME LOCALE D'INTERESSEMENT : NOUVELLE ARNAQUE !

Pour l'heure, la direction s'attaque aux fondements même de cette prime qui s'est effondrée sans surprise en 2013. Des négociations pour redéfinir les nouveaux critères d'attribution pour 2014-2016 viennent de s'achever. Mais tout est resté très limité.

La plupart des critères ont été définis en central avec la CFE-CGC / CFDT / CGT et FO, dont 2 objectifs RH imposés. Le montant maximal de 1200€ reste inchangé et inatteignable : entérinement de la suppression d'avance!

La négociation s'est réduite à délimiter chaque critère avec un objectif et une cible. Pour la direction : zéro euro pour l'engagement atteint, il faut viser la cible !

Un discours qui rappelle celui justifiant les augmentations individuelles.

Pourtant l'Assemblée générale des actionnaires vient juste de décider d'un autre traitement pour la prime variable de Mr Ghosn :

Malgré ses piètres résultats : 1.384,980€ pour 60 % d'atteinte des objectifs financiers et seulement 52 % pour les objectifs qualitatifs.

Finalement, pour nous, dans sa grande mansuétude la direction a accepté un petit talon en reconnaissant l'aspect démotivant de rien avoir quand les objectifs sont atteints.

Que valent ces critères? En quoi pouvons-nous en être acteurs? Sont-ils réellement atteignables? Est-ce vraiment des gains pour les salariés?

Il suffit de les détailler pour s'en faire une idée :

- Qualité (GMF) et Délais lancement veh : Objectifs non atteints en 2013, mais la barre reste maintenue à un niveau élevé sans que les moyens ne soient au rendez-vous. Les choix des directions de projets ou le fonctionnement des usines ont une part prépondérante sur le résultat final.
- Couts des frais généraux (G&A): Il s'agit d'un périmètre monde, incluant les entités commerciales. Autant dire que les salariés du Technocentre n'auront aucun poids sur un tel indicateur. A moins par exemple d'accepter de réduire la participation Renault pour les repas à la cantine déjà inférieure à 1€, ou pourquoi pas de réduire encore le coût des prestations d'entretien du site: ce que Renault gagnera d'un côté les salariés le paieront par l'autre!
- Critère de présentéisme : Pour l'atteindre il faudra entre autres ne pas être juré d'assise (en se faisant rayer des listes électorales?), ne pas prendre de congé sans solde, ou ne pas profiter de son droit au congé paternité. Proposer ou accepter un tel critère revient à nier l'accord sur la qualité de vie au travail dont les signataires (Medef, CFDT, CFE-CGC étaient particulièrement fiers en juillet 2013). Pour quelques Euros de prime les salariés sont invités à dégrader leur qualité de vie. Quant à l'égalité HF.....
- Fréquence des accidents de travail : Belle incitation à masquer la réalité en ne faisant pas de déclaration. Le seul gagnant est une fois de plus la direction au détriment des victimes. Le gain financier est pour l'entreprise, et le déficit pour la Sécurité Sociale. SUD est le seul syndicat à avoir dénoncé ce critère inacceptable.
- Diminution du nb de jours dans le Compteur transitoire : SUD est favorable à la prise des congés librement choisis par chaque salarié, encore faut-il en avoir les moyens vu la charge de travail et le non remplacement des départs.
- Economie de papier d'imprimante : pourquoi pas à condition de connaître aujourd'hui les pistes d'économies et qu'on nous donne les moyens informatiques et organisationnels pour atteindre cet objectif.

PARCE QUE LES SEULS CRITERES MAITRISABLES PAR LES SALARIES SUPPOSENT DES SACRIFICES,

PARCE QUE NOUS AVONS TRES PEU D'EMPRISE SUR LES AUTRES CRITERES.

PARCE QUE CETTE PRIME EST CONSTRUITE SUR LA CULPABILISATION ET NON SUR LA MOTIVATION, SUD NE SIGNERA PAS CET ACCORD